

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de publication : 2022/06/06

Numéro de FDS : Rust Check Farm and Equipment Rust Paint 340g_FR

Date de révision : 2022/11/29

Numéro de révision : 1

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

1. Identification

Identificateur de produit: RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

Description de produit: Enduit protecteur contre la rouille, pouvant être peint, aérosol, 340 g / 12 oz

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées: Revêtement antirouille, aérosol

Autres moyens d'identification - numéro d'inventaire / code de produit:

21012 John Deere verte; 21013 Ford bleu; 21014 Rouge internationale; 21015 John Deere jaune;

21016 Vieille chenille jaune; 21017 Nouvelle chenille jaune

Famille chimique: Résine alkyde

Formule moléculaire: Mélange

Fabricant / Fournisseur

Rust Check Corporation

6175 Danville Road, Mississauga

Ontario, Canada L5T 2H7

Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)

CANUTEC : (613) 996-6666

CHEMTREC : (800) 424-9300

2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

Risque d'aspiration, Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 (des effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées), Catégorie 2

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Cancérogénicité, Catégorie 2

Dangers physiques:

Aérosols inflammables, Catégorie 1

Gaz sous pression

Asphyxiants simples, Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

acétone, talc, naphta léger (pétrole), hydrotraité, xylène, mélanges d'isomères, acétate de n-butyle, méthyléthylcétone, diacétone alcool, acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle, toluène, dioxyde de titane, éthylbenzène, isobutanol et éthylméthycétoxime



Flamme



Cylindre de
gaz



Marque
d'exclamation



Risque
pour la
santé

Mention(s) d'avertissement: DANGER

Mention(s) de danger

H222: Aérosol extrêmement inflammable.
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H361: Susceptible de nuire au fœtus.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.
H600: Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Conseil(s) de prudence

Éléments d'étiquetage supplémentaire:

EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Prévention:

P201: Se procurer les instructions avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251: Un récipient sous pression: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P260: Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331: NE PAS faire vomir.

Entreposage:

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucune données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Aérosol extrêmement inflammable. Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible d'irriter la peau. Possibilité de réactions allergiques. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation de la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée). Risque d'aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central et les organes d'audition à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Ce produit est soupçonné de nuire au fœtus. Susceptible de provoquer le cancer. La vapeur réduit la disponibilité de l'oxygène pour respirer.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Conteneurs de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	% p/p	N° CAS
acétone	30 - 40	67-64-1
propane	16 - 18	74-98-6
isobutane	7 - 8	75-28-5
talc	3 - 7	14807-96-6
naphta léger (pétrole), hydrotraité	4 - 6	64742-49-0
xylène, mélanges d'isomères	3 - 5	1330-20-7
acétate de n-butyle	3 - 4	123-86-4
méthyléthylcétone	3 - 4	78-93-3
diacétone alcool	2 - 4	123-42-2
jaune d'oxyde magnétique de fer (l'ingrédient non dangereux)	1 - 5	51274-00-1
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	0.5 - 1.5	108-65-6
toluène	0.5 - 1.5	108-88-3
dioxyde de titane	0.1 - 1.5	13463-67-7
éthylbenzène	0.5 - 1.5	100-41-4
trioxyde de difer (l'ingrédient non dangereux)	0.5 - 1.5	1309-37-1
Phtalocyanine contenant du cuivre, bleu (l'ingrédient non dangereux)	0.1 - 1	147-14-8
Phtalocyanine contenant du cuivre, vert (l'ingrédient non dangereux)	0.1 - 1	1328-53-6

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

isobutanol	0.1 - 0.5	78-83-1
éthylméthycétoxime	0.1 - 0.3	96-29-7
silice cristalline, quartz	< 0.1	14808-60-7

Commentaires: La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

Le talc est une substance complexe, c'est-à-dire comme une mélange complexe de composition connue ou inconnue.

L' silice cristalline, quartz est une composant dangereuse qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 1% p/p.

Le xylène, mélanges d'isomères est une substance complexe, c'est-à-dire comme une mélange complexe de composition connue ou inconnue.

L' éthylbenzène est une composant dangereuse qui peuvent être inclus dans la substance complexe à 18 à 20% p/p.

jaune d'oxyde magnétique de fer (l'ingrédient non dangereux) est présent en 21012, 21016 et 21017.

dioxyde de titane est absent en 21012 et 21014.

trioxyde de difer (l'ingrédient non dangereux) n'est présent que dans la partie 21014.

Phtalocyanine contenant du cuivre, bleu (l'ingrédient non dangereux) n'est présent que dans la partie 21013.

Phtalocyanine contenant du cuivre, vert (l'ingrédient non dangereux) n'est présent que dans la partie 21012.

4. Premiers secours

Voie oculaire: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Voie cutanée: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: Transporter à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Voie oculaire: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Voie cutanée: Le contact est irritant pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée). Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets sur le système nerveux (par ex. somnolence, vertige, nausée, maux de tête, paralysie et perte de conscience). Une inhalation répétée ou prolongée peut avoir des effets toxiques. Des concentrations élevées de vapeur peuvent remplacer l'oxygène dans espaces clos et causer l'asphyxie.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risque générale: Aérosol extrêmement inflammable. Peut spontanément former des mélanges détonants au point d'éclair ou au-delà. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Agents extincteurs appropriés: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits de combustion dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Méthodes de lutte contre l'incendie: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de lutte contre l'incendie: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges électro-statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité à l'impact mécaniques: Le produit est probablement sensible aux impacts mécaniques. Ne pas perforer le contenant. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120°F (49°C).

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Déversement mineur: Éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions relatives à l'environnement

Déversement dans l'eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Déversement sur la terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement spéciale de protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. Manutention et stockage

Procédures générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120°F (49°C). Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Ne pas perforer le contenant. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver avec soin après la manipulation.

Stockage dans des conditions de sécurité: Éviter chaleur et flammes. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas incinérer.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Contrôles de l'exposition**

Paramètres de contrôle			
Valeurs limites d'exposition professionnelle			
Nom chimique	Type	ppm	mg/m ³

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

acétone	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	2400
	CMA de l'ACGIH	TWA	500	1188
		STEL	750	1782
	REL du NIOSH	TWA	250	590
propane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	1800
	CMA de l'ACGIH	TWA	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	1000	1800
isobutane	CMA de l'ACGIH	STEL	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	800	1900
talc	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [1]	2 [1]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [1]	2 [1]
	REL du NIOSH	TWA	-- [1]	2 [1]
naphta léger (pétrole), hydrotraité	REL du NIOSH	TWA		350
		STEL		1800
xylène, mélanges d'isomères	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	435
	CMA de l'ACGIH	TWA	100	434
		STEL	150	651
	REL du NIOSH	TWA	100	435
		STEL	150	655
acétate de n-butyle	NET/PEL de l'OSHA	TWA	150	710
		STEL	200	950
	REL du NIOSH	TWA	150	710
		STEL	200	950
méthyléthylcétone	REL du NIOSH	TWA	200	590
		STEL	300	885
	CMA de l'ACGIH	TWA	200	--
		STEL	300	--
	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	590
diacétone alcool	NET/PEL de l'OSHA	TWA	50	240
	CMA de l'ACGIH	TWA	50	238
	REL du NIOSH	TWA	50	240
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	États-Unis OEL	-	-- [2]	-- [2]
	EU OEL	TWA	50	275
		STEL	100	550
toluène	NET/PEL de l'OSHA	TWA	200	--
		STEL	300	--
	CMA de l'ACGIH	TWA	20	75

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

	REL du NIOSH	TWA	100	375
		STEL	150	560
dioxyde de titane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [3]	15 [3]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [3]	10 [3]
éthylbenzène	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	435
	CMA de l'ACGIH	TWA	20	87
	REL du NIOSH	TWA	100	435
		STEL	125	545
isobutanol	NET/PEL de l'OSHA	TWA	100	300
	REL du NIOSH	TWA	50	150
	Allemagne (États Germaniques Unis - DFG)	TWA	100	310
		STEL	100	310
éthylméthycétoxime	Allemagne (États Germaniques Unis - DFG)	TWA	0.3	1
		STEL	2.4	8
silice cristalline, quartz	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [1]	0.10 [1]
		TWA	-- [3]	0.30 [3]
	CMA de l'ACGIH	TWA	--	0.025
	REL du NIOSH	TWA	--	0.05

Notes de bas de page:

1. Poussière - la fraction respirable.
2. Les limites d'exposition à ce produit n'ont pas été établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.
3. Poussière - fraction totale.

Contrôles d'ingénierie appropriés: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié. Si les manipulations de l'utilisateur produisent de la poussière durant le ponçage de ce produit, utiliser une ventilation pour garder l'exposition aux poussières dans l'air sous des limites d'exposition.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Voie cutanée: Porter des gants résistants aux produits chimiques. Le néoprène est recommandé. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

Protection des voies respiratoires: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement, muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante.

Protection de la peau - autres: Sans objet pour les contenants aérosols.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide, sans propulseurs d'aérosol

Odeur: Cétone

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

Seuil d'odeur: Aucunes données disponibles.

Aspect: Aérosol

Couleur: Différentes couleurs

pH: Sans objet

Pourcentage en volatiles: 80 à 85% p/p

Point d'éclair: -18°C Setaflash Coupelle fermée, acétone [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 1.0

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 12.8

Notes sur les limites d'explosivité ou d'inflammabilité: Basé sur des données pour l'acétone

Température d'auto-inflammation: 399°C à 527°C

Pression de vapeur: 55 - 65 psig à 20°C

Densité de vapeur relative: > 1 (l'air = 1)

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: 56°C (acétone) [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]

Point de congélation: Aucunes données disponibles.

Point de fusion: Aucunes données disponibles.

Température de décomposition: Aucunes données disponibles.

Solubilité: Partiel

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique): Aucunes données disponibles.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): > 1

Masse volumique: 0.93 - 1.00 g/ml à 20°C

Notes: Une estimation de la densité du concentré aérosol

Caractéristiques des particules: Aucunes données disponibles.

Densité relative: Aucunes données disponibles.

Viscosité (cinématique ou dynamique): < 15 cps à 20°C

Teneur en COV: Catégorie: Revêtement non plat ≤ 0.95 g O₃ / g produit [40 - 50% p/p; < 450 g/l, sauf exemptions]

Inflammabilité: Liquides inflammables

Commentaires:

L'inflammabilité d'un aérosol vaporisé selon SIMDUT/ RPCC est déterminé par la projection de la flamme ou son retour.

Inflammabilité : Oui

Projection de flamme d'aérosol: >15 cm; <100cm

Retour en Arrière : Oui

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Non

Polymérisation dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité chimique: Stable.

Conditions à éviter: Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Ce contenant peut exploser

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

s'il est chauffé.

Risque de réactions dangereuses: Aucunes données disponibles.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matières incompatibles: Matériaux oxydants.

11. Données toxicologiques**Toxicité aiguë**

Nom chimique	DL ₅₀ (orale) mg/kg (rat)	DL ₅₀ (cutanée) mg/kg (lapin)	CL ₅₀ (inhalation) mg/l
acétone	8400 5250(souris) 5300(lapin)	> 15,700	50.1 (rat;8h) 44.0(souris;4h)
propane	Sans objet	Sans objet	>800,000 ppm (rat,15m) [>1443 mg/L]
isobutane	Sans objet	Sans objet	658(rat;4h) 570,000 ppm (rat;15m) 680(souris;2h)
talc	Non classifié.	Non classifié.	Non classifié.
naphta léger (pétrole), hydrotraité	> 5800	> 2920	23 à 42(rat;4h)
xylène, mélanges d'isomères	5400 5251(souris) 5627(souris)	12,180	6350 ppm (rat;4h) 6700 ppm (rat;4h)
acétate de n-butyle	13,100(rat) 11,000(rat)	> 14,400	>45.0(rat;4h)
méthyléthylcétone	3400(rat) 2900(rat) 5520(rat) 3140(souris)	>8000	34.5(rat;4h) [11,700 ppm] >5000 ppm (rat;6h)
diacétone alcool	2520 4000	13,500	Aucunes données disponibles.
acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	>10,000 8532 13,700	>5000(rat) >19,400(lapin)	10.8(rat;3h) 23.5(rat;6h) [aucune décès]
toluène	7000 6400 5500	12,270	49.0(rat;4h) 30.0(souris;2h) 19.9(souris;7h)
dioxyde de titane	> 10,000	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
éthylbenzène	5460 3500 5627(souris)	17,800 15,354	17.2(rat;4h) 13,367 ppm (rat;2h)
isobutanol	2460 >2830 >3350	3400 >2000	24.6(rat;4h) 19.6(rat;4h)
éthylméthycétoxime	2326	> 1000 (aucune décès)	>4.83(rat;4h - aucune décès)

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

DL₅₀ toxicité aiguë par voie cutanée: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

DL₅₀ toxicité aiguë par voie orale: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

CL₅₀ toxicité aiguë par inhalation: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de mauvaise ventilation.

Notes: <5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel.

(Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Informations sur les voies d'exposition probables:

Contact oculaire. Contact cutané. Inhalation.

Corrosion / irritation de la peau: Contient: naphta léger (pétrole), hydrotraité, xylène, mélanges d'isomères et toluène. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Contient: acétone, méthyléthylcétone, diacétone alcool, isobutanol et éthylméthycétoxime. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Contient: éthylméthycétoxime. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou $\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursoufflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

Effet mutagène sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Cancérogénicité

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

Nom chimique	NTP	CIRC	OSHA	Statut - autre
acétone	--	--	--	A4 (ACGIH)
propane	--	--	--	--
isobutane	--	--	--	--
talc	--	3	--	A4 (ACGIH)
naphta léger (pétrole), hydrotraité	--	--	--	--
xylène, mélanges d'isomères	--	3	--	--
acétate de n-butyle	--	--	--	--
méthyléthylcétone	--	--	--	--
diacétone alcool	--	--	--	--
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	--	--	--	--
toluène	--	3	--	A4 (ACGIH)
dioxyde de titane	--	2B	--	A4 (ACGIH)
éthylbenzène	--	2B	--	A3 (ACGIH)
isobutanol	--	--	--	--
éthylméthycétoxime	--	2B	--	--
silice cristalline, quartz	K	1	--	A2 (ACGIH)

Notes: Le CIRC classe dioxyde de titane, éthylbenzène et éthylméthycétoxime dans le groupe 2B (possiblement cancérigène pour les humains). Le mélange est classifié comme: Cancérigénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Cancérigènes, catégorie 2). Le dioxyde de titane: s'applique seulement aux poussières respirables. Ce produit peut être poncé au cours des conditions normales d'utilisation et il pourrait y avoir risque d'exposition de poussières respirables durant ces opérations de ponçage.

Toxicité pour la reproduction: Contient: toluène. Le mélange est classifié comme: Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 2). Susceptible d'avoir des effets contraires sur la reproduction. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique): Contient: acétone, naphta léger (pétrole), hydrotraité, acétate de n-butyle, méthyléthylcétone, toluène et acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3 [Des effets narcotiques]). Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée): Contient: toluène, xylène, mélanges d'isomères et éthylbenzène. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Toluène, Xylène et Éthylbenzène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

perte de coordination.

Danger par aspiration: Le mélange est classifié Risque d'Aspiration, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients et la viscosité ($\geq 10\%$ des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et viscosité du mélange $\leq 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$ à 40°C). En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions.

12. Données écologiques

Information écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique: Aucunes données disponibles.

Persistance et dégradabilité: Aucunes données disponibles.

Potentiel de bioaccumulation: Aucunes données disponibles.

Autres effets nocifs: Aucunes données disponibles.

Mobilité dans le sol: Aucunes données disponibles.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du produit: Lorsque le contenant est vide, bouton-poussoir pour réduire toute la pression et disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

Classe(s) relative(s) au transport: 2.1

Numéro ONU: 1950

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/AP

Autres informations sur l'expédition de DOT:

Avec un emballage intérieur $< 1.0 \text{ L}$, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée selon DOT 173.306.

IMDG - mer

Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

Numéro ONU: 1950

Classe(s) relative(s) au transport: 2.1

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/AP

Dangers environnementaux - polluant marin: Aucun

Étiquette de danger: Aucun

Notes: Avec un emballage intérieur $< 1.0 \text{ L}$, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses canadiennes (TMD)

Désignation officielle de transport de l'ONU: AÉROSOLS

Numéro ONU: 1950

Classe(s) relative(s) au transport: 2.1

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): N/AP

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

Autres informations d'expédition de TMD:

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Risque d'aspiration, Cancérogénicité., Irritation oculaire., Effets narcotiques, Toxicité pour la reproduction., Asphyxiants simples, Irritation cutanée., Sensibilisation de la peau, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

Dangers physiques de la section 311/312 de la SARA: Aérosols inflammables, Gaz sous pression

Les produits chimiques toxiques de la section 313 d'EPCRA

Nom chimique	% p/p	N° CAS
xylène, mélanges d'isomères	3 - 5	1330-20-7
toluène	0.5 - 1.5	108-88-3
éthylbenzène	0.5 - 1.5	100-41-4

Les substances extrêmement dangereuses de la section 302 d'EPCRA

Statut EPCRA:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

Nom chimique	% p/p	RQ
acétone	30 - 40	5,000
xylène, mélanges d'isomères	3 - 5	100
acétate de n-butyle	3 - 4	5,000
méthyléthylcétone	3 - 4	5,000
toluène	0.5 - 1.5	1,000
éthylbenzène	0.5 - 1.5	1,000
isobutanol	0.1 - 0.5	5,000

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Statut TSCA:

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Les polluants atmosphériques dangereux de CAA 112(b)

Nom chimique	% p/p	N° CAS
xylène, mélanges d'isomères	3 - 5	1330-20-7
toluène	0.5 - 1.5	108-88-3
éthylbenzène	0.5 - 1.5	100-41-4

La liste de substances pour la prévention des déversements accidentels de produit chimique de CAA 112 (r):

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

Nom	No CAS	La Quantité seuil (QS)
Propane	74-98-6	10,000
Butane	75-28-5	10,000

La proposition 65 en Californie:

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris les agents chimiques énumérés ci-dessous, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique	% p/p	Répertorié
toluène	0.5 - 1.5	• Toxicité sur le développement • Organes reproductifs de la femme
dioxyde de titane	0.1 - 1.5	• Cancer
éthylbenzène	0.5 - 1.5	• Cancer
silice cristalline, quartz	< 0.1	• Cancer

Les normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA - États Unis:

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA**Symbole et classification de danger selon le SIMDUT**

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de danger selon le SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire national des rejets de polluants (INRP):

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

Nom	No CAS	No Partie INRP
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	5 (COV)
xylène, mélanges d'isomères	1330-20-7	1A, 5 (COV)
méthyléthylcétone	78-93-3	1A, 5 (COV)
acétate d'isobutyle	110-19-0	5 (COV)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	5 (COV)
toluène	108-88-3	1A, 5 (COV)
éthylbenzène	100-41-4	1A, 5 (COV)
propane	74-98-6	5 (COV)
isobutane	75-28-5	5 (COV)

Liste intérieure des substances (DSL) / Liste extérieure des substances (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. Autres informations

Raisons de délivrance: La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

Approuvé par: Jim Gordon **Titre:** Chimiste de R&D

Préparé par: Conformité réglementaire

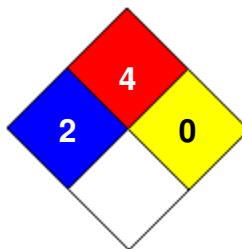
Date de révision: 2022/11/29

Pour information contacter: 905-670-5411

Résumé de la révision: Cette fiche signalétique remplace le 2022/11/29 FDS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		B

CODES POUR LE NFPA

Classification d'entreposage selon NFPA 30 / 30B: Aérosol de niveau 2

Notes supplémentaires du fabricant: Aucun

Sources de données: Pas disponible

Informations supplémentaires pour la FDS: N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

RUST CHECK Peinture antirouille pour l'équipement et l'agricole - couleurs variées

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de responsabilité du fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.